

Corse infos



Ségolène Royal : "La Parata mérite d'être labélisée"

Alors qu'elle abordera aujourd'hui les dossiers brûlants des déchets et de l'énergie, la ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer a débuté sa visite hier matin, aux Sanguinaires, en passe de devenir "Grand site de France"

Les sentiers escarpés n'ont jamais impressionné Ségolène Royal. Chaussée de tennis en toile blanche, c'est d'un pas alerte et décidé que la ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer a emprunté hier matin le chemin de terre menant à la tour de la Parata. Si la balade ajaccienne, également ponctuée par une brève escapade en mer, avait de quoi "mettre en jambes" la femme politique avant le programme chargé qui l'attend aujourd'hui (lire par ailleurs), le site des Sanguinaires n'avait toutefois pas été choisi au hasard pour débiter son déplacement de deux jours en Corse. Accueillie sur place par le préfet de Corse, Bernard Schmeltz, les représentants de la Dreal (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), de l'Office de l'environnement de la Corse et plusieurs élus - parmi lesquels le député-maire d'Ajaccio, Laurent Marcangeli - Ségolène Royal a en effet annoncé à cette occasion qu'elle soutiendra activement la candidature du Grand site des îles Sanguinaires et de la pointe de la Parata pour l'obtention du label "Grand site de France". "Un travail remarquable a été réalisé depuis 2001 pour la réhabilitation, la

protection et la valorisation de ce site naturel exceptionnel, a ainsi commenté la ministre. Les voitures ont été éliminées et remplacées par des navettes électriques, la végétation est revenue, la faune est préservée... Et les élus ont réellement pris conscience de la valeur de ce patrimoine en œuvrant en partenariat. Toutes les bonnes conditions sont dès lors réunies pour solliciter cette labellisation amplement méritée."

"Dans un délai de six mois"

Caractérisé par une notoriété importante et une forte fréquentation, avec quelque 400 000 visiteurs par an, le site de la Parata et des îles Sanguinaires présente d'ores et déjà la plupart des critères permettant l'obtention du label si convoité.

"Sur les quarante sites appartenant au réseau Grand site de France, la moitié dispose actuellement du label mais encore aucun en Corse, précise Jean-Pascal Ciattoni, le directeur du Grand site ajaccien. Près de 7 millions d'euros ont été investis depuis le début de l'opération de réhabilitation mais le mode de gestion a compliqué les choses durant longtemps dans la mesure où la ville est propriétaire de la pointe de la Parata et le département, des îles Sanguinaires. Maintenant que cette ques-



En déplacement durant deux jours sur l'île, la ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer s'est rendue hier matin sur le site ajaccien de la Parata, qui pourrait obtenir rapidement le label "Grand site de France". / PHOTOS P.-A.F.

tion est réglée, il s'agit de définir un plan de gestion durable pour les dix années à venir, l'une des autres conditions indispensables à l'obtention du label." Un objectif auquel le syndicat mixte du Grand site, créé en février dernier,

entend bien s'atteler sans attendre. "Ce nouveau mode de gestion concertée entre la ville et le conseil départemental, réalisé à travers un syndicat mixte, était une nécessité pour que notre candidature soit définitivement crédible", a insisté Laurent Marcangeli, satisfait de l'avancée d'un projet "important et de longue haleine".

Un rythme que Ségolène Royal entend d'ailleurs contribuer à accélérer dans la mesure où le label "Grand site de France" pourrait selon elle être attribué "dans un délai de six mois". "Il reste encore du travail pour réaliser le plan de gestion durable, mais je souhaite que le site obtienne le plus rapidement possible la reconnaissance qui lui est due, a-t-elle ajouté. Après le passage indispensable en conseil régional des sites, je suis prête à réunir la commission supérieure des sites, que je préside, au mois de janvier prochain." De quoi éclairer encore davantage l'avenir du site, pour lequel la ministre nourrit encore d'autres ambitions. "La pointe de la Parata pourrait par ailleurs s'inscrire dans un projet de jumelage avec la pointe du Raz, dans le Finistère, qui est classée Grand site de France", a-t-elle conclu, en guise d'ultime encouragement.

Laure FILIPPI-LEONETTI

Des "solutions techniques durables" attendues pour les déchets et l'énergie

Le déplacement sur l'île de Ségolène Royal se veut de toute évidence fructueux. Après la première annonce d'hier concernant le Grand site de la pointe de la Parata et des îles Sanguinaires, la journée d'aujourd'hui pourrait bien être déterminante pour deux des dossiers corses parmi les plus brûlants, à savoir les déchets et l'énergie.

Outre la visite du site de Vignola et la signature de la conven-

tion Territoire à énergie positive pour la croissance verte avec la communauté de communes du Grand Sud, le programme de la ministre comprend ainsi deux réunions importantes sur lesquelles les élus insulaires fondent beaucoup d'espoirs. La première se déroulera en préfecture autour de la problématique des déchets, à la veille d'une crise annoncée. Les sites de stockage arrivant en effet à saturation d'ici la fin du mois

de juillet. "Mon déplacement en Corse en août dernier visait déjà à anticiper cette urgence, face à laquelle il va falloir trouver des solutions techniques durables, a déclaré Ségolène Royal. Une dynamique de réduction des déchets à la source doit être engagée et la réponse doit être collective. L'État peut apporter son aide mais il s'agit d'agir localement. L'exportation des déchets étant particulièrement coûteuse."

Un nouvel appel à projet pour développer le photovoltaïque

Le deuxième et dernier temps fort de la journée se déroulera ensuite à l'Assemblée de Corse, où se réunira le conseil énergétique. "La Corse est le premier territoire à avoir réalisé sa Programmation pluriannuelle de l'énergie, ce qui est remarquable", a souligné la ministre, non sans évoquer les "problèmes techniques et juridiques qui doi-

vent être résolus relativement au projet d'arrivée du gaz naturel." Tandis que le député-maire d'Ajaccio attend "que les engagements pris soient tenus" relativement à la centrale du Vazzio, "qui ne pourra plus fonctionner au fioul lourd d'ici 2023", Ségolène Royal a par ailleurs révélé que la question de l'électrification en zones rurales sera également à l'ordre du jour.

Enfin, à l'heure où huit candi-

dats corses figurent parmi les 33 lauréats tout juste désignés dans le cadre de l'appel d'offres lancé en 2015 pour développer les installations solaires photovoltaïques, la ministre a annoncé le lancement d'un nouvel appel à projets similaire, destiné à soutenir la "montée en puissance des énergies renouvelables" sur une île où, selon elle, "l'autonomie énergétique est possible".

L.F.-L.



Place
PUBLIQUE
corse-matin
RCFM

Le TOURISME et les TRANSPORTS

L'émission Place Publique de RCFM en partenariat avec Corse-Matin sera enregistrée le lundi 13 juin à partir de 18 h au centre social Cardellu à CALVI

Les invités sur le plateau :

- Marie-Antoinette Maupertuis, présidente de l'ATC
- Bernard Giudicelli, président de l'UMIH
Union des métiers et des industries de l'hôtellerie
- César Filippi, président du Cercle des Grandes maisons
- Jean-Michel Savelli, directeur commercial de Corsica Ferries

Diffusion prévue le mercredi 15 juin entre 12 h 10 et 13 h sur RCFM, et compte-rendu dans l'édition de Corse-Matin du même jour.

Enregistrement
ouvert
au public